

Direction générale de la coordination,  
de la planification, de la performance et de la qualité

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 1<sup>er</sup> avril 2020

**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2019-2020.599**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 4 mars dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« Le nombre de cyberattaques dont a été victime le ministère de la Santé en 2019. Je souhaite que les données incluent autant les tentatives d'attaques bloquées, que les tentatives d'intrusions qui ont fonctionnées. » (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, le document répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé  
Pierre Lafleur

p. j.

N/Réf. : 20-CP-00017-50